



15ème législature

Question N° : 28610	De M. Alain Bruneel (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Inégalités sur l'école à la maison durant le confinement	Analyse > Inégalités sur l'école à la maison durant le confinement.
Question publiée au JO le : 21/04/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Bruneel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les difficultés que rencontrent certaines familles en cette période d'école à la maison. Malgré l'engagement des professionnels de l'éducation nationale qui œuvrent chaque jour pour le maintien du lien pédagogique et qui assurent cette continuité nécessaire pour les élèves et leurs parents, l'école à la maison est compliquée pour de nombreux Français qui vivent déjà dans une grande fragilité au quotidien. Certains ne disposent pas des compétences nécessaires pour suivre leurs enfants, d'autres sont parfois dépourvus des moyens de communication. Il lui demande des précisions sur d'éventuelles mesures d'accompagnement pour les familles en difficulté pour suivre l'école à la maison afin de limiter le décrochage scolaire ; il souligne l'importance de cette question pour éviter l'augmentation des inégalités entre les enfants.